

POURQUOI LES MARQUES NF-CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED-ACOTHERM EN COMPLÉMENT DU MARQUAGE CE ?

Quelle sont leur valeur ajoutée ?

Le marquage CE couvre un besoin réglementaire. Il marque la légitimité d'un produit sur le marché. Ce « passeport européen » permet aux produits de circuler librement dans tout l'Espace économique européen. Il est, de par sa nature, destiné principalement aux autorités de surveillance des États membres. Le marquage CE ne distingue pas un produit par rapport à un autre : sa vocation est de figurer sur tous les produits parce qu'ils satisfont à des critères obligatoires.

Les marques **NF-CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED-ACOTHERM FENÊTRES ET BLOCS-BAIES PVC ET ALUMINIUM RPT** garantissent l'aptitude à l'usage et la durabilité des produits

Elles certifient que la fenêtre est assemblée conformément au système, avec des matières dont la durabilité est avérée et la qualité des matériaux régulièrement contrôlée (matière et profilés PVC, profilés aluminium, matière pour joint, vitrage, etc.) et conformément au DTA du système.

Les performances certifiées (perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau, résistance au vent, ainsi qu'éventuellement les niveaux d'affaiblissement acoustique et d'isolation thermique) sont suivies et clairement affichées sur le produit lui-même (étiquette de traçabilité).

Elles garantissent que la qualité et la constance de fabrication, ainsi que la conformité, sont satisfaites en permanence et qu'elles sont vérifiées régulièrement par le CSTB, à raison de 2 audits par an.

CALENDRIER D'APPLICATION selon NF EN 14351-1+A2 (2016)

Depuis le 30 juin 2010, tous les produits mis sur le marché doivent obligatoirement être marqués CE.

INFORMATION DISPONIBLE

Liste officielle

La liste des entreprises titulaires du droit d'usage de la marque **NF-CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED-ACOTHERM FENÊTRES ET BLOCS-BAIES PVC ET ALUMINIUM RPT** est disponible sur le site internet du CSTB : <http://fenetres-nf.fr>

Le certificat NF-Certifié CSTB Certified-Acotherm

Un certificat est attribué au fabricant, sur lequel figurent les caractéristiques des fenêtres certifiées. Ce certificat est reconduit annuellement.

La déclaration de performances CE

La déclaration de performances CE ainsi que les documents d'accompagnement du produit (catalogue, bons de livraison,...) précisent les caractéristiques essentielles déclarées par le fabricant.

Création : Anaïs Peyre - Crédit photos : CSTB, Fotolia. Avec l'aimable autorisation des fabricants - Octobre 2018 - Imprimé sur papier éco-certifié.

Marquage CE et marques de qualité Fenêtres PVC et Aluminium RPT Quelles différences ?



CONTACTEZ-NOUS
ariane@cstb.fr



Marques NF et Certifié CSTB Certified

Issues d'une démarche volontaire des fabricants, les marques de certifications NF et Certifié CSTB Certified garantissent à l'utilisateur la conformité aux normes produits et à des exigences complémentaires demandées par la profession et les utilisateurs. Ces exigences comprennent notamment le contrôle du management de la qualité permettant la maîtrise en continu du processus de fabrication.

Marquage CE

Le marquage CE est un marquage réglementaire et obligatoire qui permet aux produits de circuler librement dans tout l'Espace économique européen.

Les produits marqués CE sont présumés conformes à la partie réglementaire (annexe ZA) de la norme européenne NF EN 14351-1+A2 (2016) « Fenêtres et blocs-portes extérieurs, pour piétons » et au Règlement Produits de Construction (RPC 305/2011).

Fenêtres PVC et Aluminium RPT

Marquage CE et marques NF-Certifié CSTB Certified-Acotherm

QUELLES CARACTÉRISTIQUES ?

Marquage CE : une auto-déclaration du fabricant⁽¹⁾

Marques NF-Certifié CSTB Certified-Acotherm : des caractéristiques certifiées par le CSTB

	DÉCLARATION CE (NF EN 14351-1+A1: 2010)	CERTIFICATIONS NF-CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED-ACOTHERM
Vérification de la durabilité et de l'aptitude à l'usage des constituants		✓ ✓ ✓ (CEKAL) ✓
- Matières et profilés PVC rigide / profilés aluminium - Matières souples (profilés étanchéité) - Vitrage isolant - Bloc-baie : fermeture		
Conception (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)		✓ ✓ ✓ ✓ ✓
- Évaluation de la conception du système de fenêtre - Évaluation de la conception du coffre de volet roulant - Détermination du domaine d'emploi - Bloc-baie : évaluation de l'assemblage entre la fenêtre et la fermeture		
Fabrication	✓	✓ ✓ ✓
- Mise en place d'un contrôle de la qualité de production (CPU) - Suivi du contrôle de la production par le CSTB - Vérification de la résistance et de l'étanchéité des assemblages soudés ou mécaniques		
Performances	✓	✓ ✓ ✓ ✓ ✓
- Essais A* E* V* sur produits type (ETI) issus de la fabrication du menuisier ou autres - Essais A* E* V* sur produits issus de la fabrication du menuisier - Essais A* E* V* sur production en continue - Résistance mécanique (contreventement, torsion statique, efforts de manœuvre, endurance à l'ouverture et à la fermeture) - Affaiblissement acoustique sur essais de type - Affaiblissement acoustique sur valeurs tabulées - Transmission thermique sur produit avec vitrage type - Transmission thermique sur produit avec vitrage effectivement mis en œuvre dans la fenêtre		
Mise en œuvre (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)	✓	✓ ✓
- Vérification de l'adaptabilité de la gamme de fenêtres et de blocs-baies aux conditions de mise en œuvre sur le marché français		

QUELS CONTRÔLES ET QUELLES SIGNIFICATIONS ?

DÉCLARATION CE	CERTIFICATIONS NF-CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED-ACOTHERM
Selon NF EN 14351-1+A2 (2016)	
Par le fabricant	Mise en place d'un système de qualité
Par l'organisme notifié	Essais de types initiaux
Par le CSTB	Étude du dossier technique
	Essais d'instruction
	Audit semestriel des systèmes qualité
	Contrôle et essais des produits sur site



Reconnaitre les marques sur les produits



- Code de l'usine indiqué sur le certificat.
 - Code du Document Technique d'Application du système indiqué sur le certificat.
 - Logos de certifications volontaires.
 - Classement A*E*V* (air-eau-vent) ou A*E*V* Ac Th (air-eau-vent-acoustique-thermique) indiqué sur le certificat.
- xxx. Selon les cas:
Fenêtres PVC / Fenêtres Aluminium RPT
Blocs baies PVC / Blocs baies Aluminium RPT

Exemple de marquage CE

CE	Logo réglementaire
0679	Numéro d'identification de l'organisme de certification
Société - Ville	Nom du fabricant + site de production
07	Année de mise sur le marché
EN 14351-1+A2	Référence de la norme européenne
Fenêtre destinée à des locaux d'habitation et commerciaux	Description du produit
Perméabilité à l'air : Classe 3 Étanchéité à l'eau : Classe 6B Résistance au vent : Classe A2 Capacité portante des dispositifs de sécurité : valeur seuil Performance acoustique : 33 (-1 ; -5) Transmission thermique : 1,7	Information sur les caractéristiques essentielles

⁽¹⁾ Cas des produits non situés sur des itinéraires d'évacuation (système d'évaluation et de vérification de la constance des performances de niveau 3).